

Intitulé de la formation

LES ECRITS PROFESSIONNELS : UNE ORGANISATION DE TRAVAIL QUOTIDIENNE

Depuis toujours, face dans un premier temps à une culture de l'oralité les écrits professionnels n'ont pas toujours été les préoccupations des travailleurs sociaux. Avec l'arrivée dans les années 2000 de textes de loi centrés sur le droit des usagers et leur possibilité d'avoir accès aux documents les concernant, la phobie des écrits a grandi et les raisons pour les occulter décuplées. Pourtant l'écrit est devenu indispensable et obligatoire. Cette formation devrait vous permettre de poser un autre regard sur cet outil.

Public

- Toutes personnes assurant cette fonction dans les établissements ou services sociaux et médicosociaux

Objectifs

- Appréhender la particularité des écrits dans le cadre du travail social
- Inscrire les écrits comme étant une activité "classique" du quotidien du travail social
- repenser les écrits au travers leurs pratiques quotidiennes au service d'un accompagnement de qualité
- les écrits et le droit des usagers, les précautions à prendre
- les écrits professionnels : une protection pour le professionnel

Modalités pédagogiques

- des apports de connaissances immédiatement soutenues par des exemples concrets ou des applications pratiques pour intégrer un savoir-faire,
- des apports par l'exploitation de support : études de situations, de documents amenés par les stagiaires, illustrations
- des échanges réguliers s'appuyant sur des exemples et des situations vécues afin de faciliter les liens avec sa réalité quotidienne

Calendrier

- La formation est organisée sur 5 demi-journées soit 15 heures de formation.
Soit les 22, 23 octobre, 12 et 26 novembre et 4 décembre 2012

Coût Financement entreprise OPCA 375 € / personne.
Financement personnel 225 € / personne.